

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'IAE DIJON DU 13 SEPTEMBRE 2016

Le Directeur ouvre la séance à 14h00.

Présents ou représentés : Blandine ANTEBLIAN, Sandrine BOCQUET-ROUSTAN, Muriel BOIS, Martial CHADEFaux, Véronique COLLANGE, Aurore DE OLIVEIRA, Emmanuel de VILLIERS, Jean-Marc DELATTRE, Rachel DROUX, Louis de MESNARD, Marie GILLARD, Fabrice HERVÉ, Gwénola MALICET, Samuel MERCIER (représenté par Angèle RENAUD), Jean-François NOTEBAERT (représenté par Fabrice HERVÉ), Liliane PELLECUER, Angèle RENAUD et Geoffroy RICARD.

Excusés : Jean-Pierre ANNONE, Catherine PETITJEAN, Jean-François VALDENNAIRE et Grégory WEGMANN.

1. Informations générales : approbation du PV du Conseil du 18/05/2016

Le Directeur informe les membres du conseil des inscriptions à l'IAE pour cette nouvelle année :

Nombre en constante évolution, 641 inscrits à ce jour, la prévision est d'environ 900 étudiants donc 170 en L1, 70 en L2 et 110 en L3.

Il précise que les difficultés financières de l'Université obligent les composantes à faire des efforts pour réduire les coûts des formations. Les ressources de l'IAE permettent de conserver l'intégralité des heures de chaque formation car l'IAE prend, sur ses ressources propres, la différence. Elles permettent également d'entretenir les locaux, le matériel...

Deux recrutements sont prévus l'année prochaine (1 PR et 1 MCF) et un recrutement d'un personnel administratif, sur fonds propres.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(18 VOIX)

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.

2. Modifications de fiches filières :

Pour la licence :

- 1^{ère} année : Modifications volume horaire du cours d'informatique (suite modification L1 éco.).
- 3^{ème} année : Modifications dans les séjours pour les échanges internationaux.
- Master Marketing 2^{ème} année parcours distribution : Modifications dans les coefficients.
- Master CG 2^{ème} année : Modifications des heures CM dans les UE 6 et 8.
- Master de Fiscalité 2^{ème} année : Modifications des heures CM dans les UE 1 et 8.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 /Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(18 VOIX)

3. Tarifs et conventions :

- Partenariat avec l'Alliance de judo et la Licence Distrisup : 2500 € (pas de tacite reconduction donc ce partenariat sera voté chaque année). Il est demandé que seul le logo de la licence Distrisup apparaisse dans le partenariat.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 /Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(18 VOIX)

4. Questions diverses :

- Evaluation CIPE pour la L2 et L3 : le conseil approuve à l'unanimité cette évaluation.
- Demandes d'exonération des droits spécifiques pour le Master IMBS (diplôme international), vote soumis au conseil du principe de non-exonération des droits spécifiques : **Vote à l'unanimité.**
Pour toute demande d'exonération de droits, suivre la procédure de l'université.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 /Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(18 VOIX)

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur lève la séance à 15H30.

La secrétaire de séance



Muriel BOIS

Le Directeur de l'IAE



Fabrice HERVE

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.